LE CHOIX D'UNE GARANTIE POUR TOUS

DES COTISATIONS
EN FONCTION DES REVENUS

::::::::::::::::::::::

LES MÊMES REMBOURSEMENTS
POUR TOUS

::::::::::::::::::::::

DÉFENDRE ET AMÉLIORER NOTRE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

Cette année a été marquée par la terrible crise sanitaire que nous n'avons pas encore fini de traverser. Elle a mis en évidence l'importance de notre système de Sécurité Sociale. Sans lui quel aurait été le nombre des victimes du virus ?

Malgré de fortes paroles du Président de la république pendant la crise du COVID sur l'importance de notre système de Sécurité Sociale et de l'hôpital public, des décisions importantes vont être prises sur le blocage de nos pensions de retraite et sur de nouvelles taxations concernant les mutuelles.

Par ailleurs, la décision sans précédent de la direction d'Air France de supprimer des milliers d'emplois va peser sur les ressources de la mutuelle. Des centaines de salarié(e)s pourraient quitter la mutuelle affaiblissant ses moyens.

Nous risquons, hélas, d'assister à l'accélération d'une dérive inégalitaire mettant à mal la possibilité, pour chacun d'entre nous, de se soigner suivant ses besoins et ses moyens.

DANS CE CONTEXTE NOTRE MUTUELLE
A UNE PLACE ET UN ROLE A JOUER.

Le mutualisme se définit d'abord par des notions de solidarité et démocratie

- La démocratie c'est respecter le vote des adhérents et permettre à leurs représentants de siéger à tous les niveaux des instances.
- La solidarité doit être catégorielle et intergénérationnelle : refus de cotisation liée à l'âge, cotisation en fonction des revenus.
  Ces principes vont guider notre programme pour une autre gestion de la mutuelle.

::

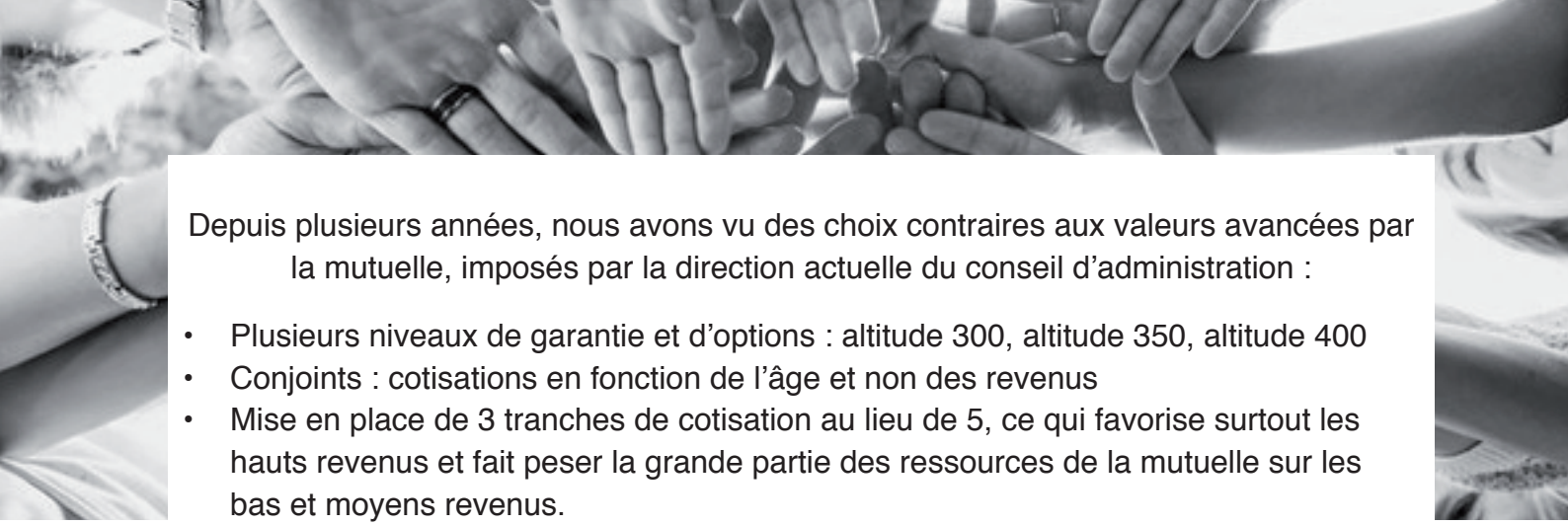

Depuis plusieurs années, nous avons vu des choix contraires aux valeurs avancées par la mutuelle, imposés par la direction actuelle du conseil d'administration :

- Plusieurs niveaux de garantie et d'options : altitude 300, altitude 350, altitude 400
- Conjoints : cotisations en fonction de l'âge et non des revenus
- Mise en place de 3 tranches de cotisation au lieu de 5, ce qui favorise surtout les hauts revenus et fait peser la grande partie des ressources de la mutuelle sur les bas et moyens revenus.

Les délégués de la liste le Choix d'une Garantie pour Tous se sont toujours opposés à ces choix

NOUS REVENDIQUONS - AVEC VOTRE SOUTIEN

JE VOTE

+ UN CAHIER DE PRESTATIONS UNIQUE

+ UNE MEILLEURE COUVERTURE DE SOIN

+ CONJOINTS : RETOUR À UNE COTISATION EN FONCTION DES REVENUS

+ CRÉATION DE 2 NIVEAUX DE COTISATION SUPPLÉMENTAIRES

- Relever les cotisations des hauts et très hauts revenus / pensions
- Diminuer les cotisations des 2 1ères tranches de cotisation
- Maintenir la 3ème tranche au niveau actuel

+ AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION AIR FRANCE

Versement par AF d'une contribution pour les anciens retraités salariés de la Compagnie qui ont participé au développement international de celle-ci.

+ CURES THERMALES

Meilleure prise en charge des dépenses engagées par l'adhérent curiste

+ HANDICAP

Augmentation de certaines prestations ou «déplafonnement». Participation de la mutuelle aux traitements déremboursés des maladies articulaires.

+ PRÉVENTION

LE 7 JANVIER, VOTEZ POUR LA SOLIDARITÉ ENTRE LES CATÉGORIES ET LES GÉNÉRATIONS, VOTEZ POUR LA DÉMOCRATIE, VOTEZ POUR LA LISTE

LE **C**HOIX D'UNE **G**ARANTIE POUR **T**OUS

soutenue par la CGT, l'UGICT_CGT Air France et L'USRAF-CGT